

Epreuve pour les TS en Comptabilité

MATERIEL ET DOCUMENTS AUTORISES :

- CALCULATRICE NON PROGRAMMABLE (UTILISATION PERSONNELLE)
- LISTE INTEGRALE DES COMPTES DU PLAN COMPTABLE GENERAL

Durée : 2 heures

Samedi 18 Mai 2013

PARTIE 1 : QUESTIONS A CHOIX MULTIPLES (5pts)

1. Parmi les affirmations suivantes cochez celles qui vous semblent vraies
- a. La comptabilité générale est un instrument d'information pour les tiers.
 - b. La comptabilité générale a pour rôle d'évaluer le patrimoine de l'entreprise et mesure le résultat périodique de son activité.
 - c. La comptabilité générale est un moyen de preuve.
 - d. La comptabilité générale est un moyen de calcul de l'assiette de différents impôts.
2. Les livres comptables obligatoires sont :
- a. Un livre journal.
 - b. Des journaux auxiliaires.
 - c. Un grand livre.
 - d. Une balance générale.
 - e. Un livre d'inventaire.
3. Les pièces justificatives doivent être conservées pendant :
- a. 3 ans.
 - b. 5 ans.
 - c. 10 ans.
 - d. 20 ans.
4. La balance
- a. Permet de s'assurer qu'aucune erreur d'enregistrement comptable n'a été commise.
 - b. Reprend tous les comptes de l'entreprise sauf ceux qui ont un solde nul.
 - c. C'est un outil de contrôle pour le commissaire aux comptes.
 - d. Reprend les comptes classés dans l'ordre du plan comptable.
 - e. Est un document journalier.
 - f. Permet d'établir le bilan et le CPC.
5. Le livre d'inventaire
- a. Peut se présenter sous forme de documents informatiques écrits.
 - b. Est indépendant du livre journal.
 - c. Ne contient que des données de l'inventaire.
6. Une charge
- a. Appauvrit le patrimoine.
 - b. Enrichit le patrimoine.
 - c. Entraîne une augmentation de l'actif.
 - d. Entraîne une augmentation du passif.
 - e. Entraîne une diminution du passif.
 - f. Entraîne une diminution de l'actif.
7. Un fournisseur assure le transport des marchandises vendues par ses propres moyens et le facture à son client, il s'agit de la condition du transport :
- a. Port dû.
 - b. Port forfaitaire.
 - c. Port payé.
 - d. Franco de port.

8. La base de calcul de la TVA est égale :
- a. Le prix de vente brut hors taxe augmenté des frais accessoires.
 - b. Le prix de vente hors taxe net de toutes les réductions augmenté des frais accessoires.
 - c. Le prix de vente hors taxe net de toutes les réductions diminué des frais accessoires.

9. La consignation de l'emballage est une opération exonérée de TVA.
- a. Vrai.
 - b. Faux.

10. La TVA récupérable
- a. Représente une charge pour l'entreprise.
 - b. Représente une créance sur l'Etat.
 - c. Représente une dette envers l'Etat.

11. Les données suivantes vous sont communiquées

	Mars	Avril	Mai
TVA récupérable sur immobilisations	2000	2500	2300
TVA récupérable sur charges	8000	9000	10000
Crédit de TVA	500		
TVA facturée	15000	18000	20000

L'entreprise constate pour le mois d'avril :

- a. TVA due de 6000.
- b. TVA due de 6500.
- c. TVA due de 7000.
- d. Crédit de TVA 500.

L'entreprise constate pour le mois de mai :

- e. TVA due de 7700.
- f. TVA due de 8700.
- g. TVA due de 7200.

12. La livraison à soi même d'une immobilisation

- a. N'est pas une opération imposable à la TVA.
- b. Est une opération passible de la TVA.
- c. est analysée à la fois comme achat ouvrant droit à déduction de la TVA et comme une vente pour laquelle la TVA est exigible.

13. Etat de rapprochement

- a. Est un document établi afin de vérifier la concordance du compte banque(5141) tenu par l'entreprise avec celui tenu par l'établissement bancaire.
- b. N'a pas d'incidence sur le compte banque.
- c. Détermine le solde du compte banque qui sera porté au bilan.
- d. Est obligatoire, au moins une fois par an, à l'inventaire.

14. Pour les opérations en monnaies étrangères et converties en dirhams, l'entreprise constate une perte de change :

a. Lorsque le cours de change augmente entre la facturation et le paiement effectué par l'entreprise.

b. Lorsque le cours de change diminue entre la facturation et le paiement de effectué par l'entreprise.

c. Lorsque le montant payé est supérieur au montant de la dette.

d. Lorsque le montant payé est inférieur au montant de la dette.

15. Sont considérés comme des immobilisations :

a. L'ensemble des biens qui interviennent dans le cycle d'exploitation.

b. Les dépenses ayant pour effet d'augmenter la valeur d'un élément d'actif.

c. Les dépenses ayant pour effet d'augmenter la durée probable d'un élément d'actif.

d. Les dépenses en vue de maintenir le matériel en état de fonctionnement.

16. Cochez pour chaque élément la destination correspondante.

Immobilisations	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières
En non-valeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nom commercial	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d'une entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les frais de constitution d'une entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Logiciels.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Titres de participation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Matériel de transport	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de recherche et développement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

17. L'entreprise achète à crédit une machine industrielle pour 150.000dh hors taxe, TVA 20%, les frais de installation 15.000 dh. (délais de paiement 13 mois).

Cochez l'écriture exacte.

a.

2332 Matériel et outillage	150 000	
6133 Entretien et réparation	15 000	
34552 État TVA récupérable sur immobilisations	30 000	
1486 Fournisseurs d'immobilisation		195000

b.

2332 Matériel et outillage	165 000	
34552 État TVA récupérable sur immobilisations	30 000	
1486 Fournisseurs d'immobilisation		195 000

18. La subvention d'investissement est rapportée au CPC

a. Par dixième du montant de la subvention pour les immobilisations amortissables et non amortissables.

b. Au rythme et sur la même durée que l'amortissement pratiqué pour les immobilisations amortissables.

c. Sur le nombre d'années pendant lequel l'immobilisation non amortissable est inaliénable aux termes du contrat.

19. Pour chaque immobilisation, cochez la bonne situation

Amortissable	Non amortissable
<input type="checkbox"/> a	<input type="checkbox"/> b
<input type="checkbox"/> c	<input type="checkbox"/> d
<input type="checkbox"/> e	<input type="checkbox"/> f
<input type="checkbox"/> g	<input type="checkbox"/> h
<input type="checkbox"/> i	<input type="checkbox"/> j
<input type="checkbox"/> k	<input type="checkbox"/> l
<input type="checkbox"/> m	<input type="checkbox"/> n
<input type="checkbox"/> o	<input type="checkbox"/> p
<input type="checkbox"/> q	<input type="checkbox"/> r
<input type="checkbox"/> s	<input type="checkbox"/> t
<input type="checkbox"/> u	<input type="checkbox"/> v
<input type="checkbox"/> w	<input checked="" type="checkbox"/> x
<input type="checkbox"/> y	<input type="checkbox"/> z

20. Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation qui continue à être utilisée est sensiblement inférieure à sa valeur nette comptable il y a lieu de constituer :

a. Un amortissement exceptionnel.

b. Une provision pour dépréciation.

c. Une provision pour risque et charge.

21. Cochez pour chaque situation la bonne imputation à effectuer en fin d'exercice

	Charges constatées d'avance	Charges à payer	Produits constatés d'avance	Produits à recevoir
L'entreprise comptabilise sa facture d'achat, cependant les marchandises ne sont pas encore reçues.	<input checked="" type="checkbox"/> a	<input type="checkbox"/> b	<input type="checkbox"/> c	<input checked="" type="checkbox"/> d
L'entreprise comptabilise sa facture de vente, cependant les marchandises ne sont pas encore expédiées.	<input type="checkbox"/> e	<input checked="" type="checkbox"/> f	<input type="checkbox"/> g	<input type="checkbox"/> h
L'entreprise a reçu des marchandises, cependant elle ne possède pas encore la facture du fournisseur.	<input type="checkbox"/> i	<input type="checkbox"/> j	<input checked="" type="checkbox"/> k	<input type="checkbox"/> l
L'entreprise a livré la marchandise cependant, elle n'a pas encore établi la facture à son client.	<input checked="" type="checkbox"/> m	<input type="checkbox"/> n	<input type="checkbox"/> o	<input type="checkbox"/> p
L'entreprise constate qu'il reste des fournitures de bureau.	<input type="checkbox"/> q	<input checked="" type="checkbox"/> r	<input type="checkbox"/> s	<input type="checkbox"/> t

22. Cochez la bonne réponse

- a. Un exercice comptable peut être inférieur ou égal à 12 mois.
- b. Toute charge comptabilisée dans l'exercice est consommée.
- c. Un exercice comptable peut comporter des charges et des produits des exercices précédents.
- d. Un exercice comptable peut comporter des charges et des produits des exercices suivants.
- e. Une charge constatée d'avance est une charge de l'exercice.

23. Quelles sont les égalités vraies ?

- a. Actif + Passif = Produits + Charges
- b. Actif - Passif = Produits - Charges
- c. Actif - Charges = Passif - Produits
- d. Actif + Charges = Passif + Produits
- e. Emplois = Ressources

24. Cochez pour chaque compte la partie du document de synthèse concerné

	Bilan		CPC	
	Actif	Passif	Charges	Produits
Subvention d'exploitation	<input type="checkbox"/> a	<input type="checkbox"/> b	<input type="checkbox"/> c	<input checked="" type="checkbox"/> d
Subvention d'investissement	<input type="checkbox"/> e	<input checked="" type="checkbox"/> f	<input type="checkbox"/> g	<input type="checkbox"/> h
Stock de marchandises.	<input checked="" type="checkbox"/> i	<input type="checkbox"/> j	<input type="checkbox"/> k	<input type="checkbox"/> l
Provisions réglementées.	<input type="checkbox"/> m	<input checked="" type="checkbox"/> n	<input type="checkbox"/> o	<input type="checkbox"/> p

{ 6 }

Deuxième partie : Travaux de fin d'année (15 pts)

En tant que stagiaire, on vous a confié le traitement des dossiers ci-dessous.

L'entreprise est soumise au taux de TVA de 20%.

Dossier 1 : LES AMORTISSEMENTS (5pts)

Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2012

	SOLDES DÉBITEURS	SOLDES CRÉDITEURS
Provisions pour amortissement dérogatoires		A déterminer
Matériel et outillage	500.000	
Matériel de transport	695 000	
Amortissement du matériel et outillage		A déterminer
Amortissement du matériel de transport		A déterminer

Le matériel et outillage ont été acquis le 01/10/2010. Le directeur financier estime que l'amortissement économiquement justifié est l'amortissement linéaire sur 10 ans, mais pouvant bénéficier des avantages fiscaux de l'amortissement dégressif, il a mis en œuvre le dispositif des amortissements dérogatoires.

Le matériel de transport est amorti au taux constant de 20% et comprend trois véhicules.

- Voiture utilitaire acquise le 01/12/2006 au prix de 175 000 DH (HT).
- Mini bus pour transport du personnel acquis de 01/07/2010 au prix de 264 000 DH (TTC).
- Voiture de tourisme acquise le 01/10/2012 au prix de 250 000 DH (HT).

Travail à faire :

1. Présentez un extrait du plan d'amortissement du matériel et outillage des trois premières années permettant de distinguer annuellement :
 - L'amortissement linéaire
 - L'amortissement fiscalement déductible
 - L'amortissement dérogatoire
2. Passez au journal de l'entreprise les écritures nécessaires au 31/12/2012.
3. Présentez un extrait de bilan au 31/12/2012.

Dossier 2 : LES PROVISIONS (6pts)

LES CRÉANCES (3pts)

Les créances de l'entreprise se présentent ainsi :

Clients	Créances TTC au 31/12/2011	Provision de 2011	Encaissement en 2012	Observations Au 31/12/2012
Nabil	48 000	12000	24 000	Porter la provision à 65% du solde
Achraf	40 800	8 500	10 800	Porter la provision à 1/3 du solde
Farid	34 800	11 600	34 800	-
Amine	58 800	9800	28 800	Pour solde
Nour	105 600		36000	Pour solde

{ 7 }

Travail à faire :

1. Présentez l'état de rapprochement

2. Passez les écritures comptables qui manquent au journal de l'entreprise

LES TITRES : (3pts)

Un extrait des titres détenus par l'entreprise au 31/12/2012 est présenté dans le tableau suivant :

Actions	Quantité	Prix d'achat	Cours boursier au 31/12/2011	Cours boursier au 31/12/2012	Actions cédées le 25/12/2012	Prix de cession unitaire(*)
Atlas	200	140	125	130	100	125
RIF (T.P)	800	190	195	180	200	210

(*) Les cessions sont par banque.

TVP : Titres et valeurs de placement / TP : Titres de participation

Travail à faire :

Passez au journal de l'entreprise les écritures nécessaires au 31/12/2012, sachant qu'aucune écriture n'a été comptabilisée le jour de la cession.

La commission bancaire hors taxe est de 1% du prix de cession, TVA 10%

Dossier 3 : Etat de rapprochement (4pts)

Le 31/12/2012, le compte banque présente dans les livres de l'entreprise un solde débiteur de 15458,11 dhs.
Le relevé bancaire dégage un solde créditeur de 14653,15 dhs.
Le pointage des deux comptes nous relève ce qui suit :

1) opérations enregistrées chez la banque et pas encore chez l'entreprise :

Agios 82,50 dhs (escompte : 60 dhs, commission : 15 dhs, TVA : 7,5 dhs)

Commissions bancaires du 4ème trimestre : 140,36 dhs dont TVA 10%

Virement à l'ordre de l'entreprise par le client Assili : 1500 dhs

Effets domiciliés : 4659 dhs

Coupons d'obligations encaissés par la banque au profit de l'entreprise : 320 dhs

2) opérations enregistrées dans les livres de l'entreprise et pas encore chez la banque:

Chèque n° 178634 à l'ordre du fournisseur Sadi : 1300 dhs

Chèque n° 178635 à l'ordre du fournisseur Jamal : 1956,9 dhs

Travail à faire :